

Formation S5 : Définir et mettre en œuvre une stratégie immobilière

🕒 1 jour

📅 Dernière modification le 12 août 2022

Présentation

Vous souhaitez identifier les potentialités réelles de votre patrimoine et savoir comment en optimiser la gestion et la valorisation.

Objectifs de la formation

- ✓ Définir son patrimoine pour apprécier sa complexité et son potentiel.
- ✓ Identifier les principales sources d'optimisation de son patrimoine immobilier.
- ✓ Définir une stratégie patrimoniale et les moyens de sa mise en œuvre.
- ✓ Identifier les enjeux et le potentiel de valorisation de son patrimoine.
- ✓ Faciliter son développement et les réponses aux appels à projets.

Public

- ✓ Directeur général, cadre de direction, directeur administratif et financier et responsable de la maîtrise d'ouvrage ou du patrimoine

Pré-requis

Connaissance de base dans les domaines de la législation et de la gestion du secteur médico-social.

Programme

L'approche méthodologique

- La définition et le calcul de la valeur vénale et locative.
- Les marchés immobiliers et les spécificités du secteur médico-social.
- Les modes d'acquisition de l'immobilier.
- Les modes de détention.
- La configuration locative.
- Les types de relations bailleurs-preneurs.

Les enjeux immobiliers

- Le vieillissement du patrimoine.
- L'évolution des normes techniques et environnementales.
- Les coûts immobiliers, les plans d'investissements et les économies.
- La rationalisation des implantations et le potentiel foncier.

L'état des lieux global de son patrimoine

- Le nombre et les types de biens, l'affectation, le type de propriété et l'occupation.
- Les revenus et les charges.
- L'état technique et les contraintes architecturales et administratives.

La comparaison de l'état technique et économique du patrimoine aux standards du marché

- Les modes de gestion efficaces.

- ✓ La comparaison de son patrimoine aux standards du marché.

Le plan d'actions et le schéma directeur immobilier

- ✓ Les scénarios envisageables.
- ✓ La détermination des priorités à court, moyen et long terme.
- ✓ L'identification des actions.
- ✓ Les risques et les blocages techniques, juridiques et financiers.
- ✓ La mise en place d'indicateurs de pilotage.

La présentation de cas concrets

- ✓ L'arbitrage entre la propriété et la location.
- ✓ Le cas d'une reconstruction d'établissement neuf.

Les plus de la formation

- ✓ Méthode pédagogique active, expositive, interrogative et démonstrative.
- ✓ Exercices pratiques, études de cas, retours d'expériences.
- ✓ Diaporama et support apprenant, utilisation de paperboard, vidéoprojecteur et ordinateur portable.

Évaluation

- ✓ La validation des acquis se fait tout au long de la formation à travers des exercices d'application et des études de cas
- ✓ Un questionnaire d'évaluation des acquis est remis à chaque participant au terme de la formation

Formation disponible en intra

Une formation intra c'est :

- ✓ Une analyse précise de votre demande
- ✓ Une proposition détaillée de formation
- ✓ Une formation planifiée en concertation avec le centre de formation

Sur devis seulement.

Organisme de formation enregistré
sous le numéro 11 75 54735 75.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

nexem.fr/formation
formation@nexem.fr
Tél : 01 55 45 33 02